

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PIÉMONT OLORONNAIS

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

SÉANCE DU 08 DÉCEMBRE 2016

Présents : MM. BERNOS, MORA, LEES, Mme COIG, CASAUX-BIC, CASABONNE, Mme ARTIGAU, Mme SAGE, TEULADE, Mme VOELTZEL, IDOIBE, Mme JAUBERT-BATAILLE, LABORDE, KELLER, SOUMET, AURISSET, Mme HIRSCHINGER, OXIBAR, Mme MENE-SAFRANE, Mme FOIX, LACRAMPE, Mme DEL PIANTA, ADAM, Mme BONNET, DALL'ACQUA, Mme POTIN, Mme ETCHENIQUE, LABARTHE, UTHURRY, Mme GASTON, GAILLAT, Mme GIRAUDON, BAREILLE, Mme MIQUEU, TERUEL, Mme MIRANDE

Pouvoirs :
Marianne PAPAREMBORDE à Laurent KELLER
Cédric LAPRUN à Aimé SOUMET
Françoise BESSONNEAU à Bernard AURISSET
Hervé LUCBEREILH à Daniel LACRAMPE
Gérard ROSENTHAL à Aracéli ETCHENIQUE
Denise MICHAUT à Dominique FOIX
Valérie SARTOLOU à Michel ADAM

Suppléants : Danielle PARIS suppléante de Michel BARRERE-MAZOUAT

Excusés : Gérard LEPRETRE, Rosine CARDON, Pierre SERENA, Didier CASTERES, Christophe GUERY

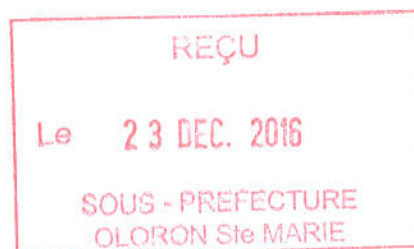
RAPPORT N° 161208-02-ADM-

SICTOM : RAPPORT ANNUEL 2015

M. LACRAMPE expose :

Conformément à la réglementation en vigueur, le SICTOM du HAUT BEARN a établi le rapport 2015 sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets.

Ce rapport a été présenté au Conseil Syndical du SICTOM le 18 mars 2015 et votre assemblée est invitée à en prendre connaissance. Il sera ensuite transmis aux communes-membres de la CCPO pour que l'information soit apportée aux Conseils Municipaux.



Ouï cet exposé,

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité

- **PREND ACTE** du présent rapport envoyé dans un premier temps par mail, et dont le support papier a été déposé sur table.

Ainsi délibéré à OLORON STE MARIE, ledit jour 08 décembre 2016

Suivent les signatures

Affiché le 23.12.16

Le Président



Daniel LACRAMPE

